

COMMUNIQUE DE PRESSE

Château de Lunéville Lumière sur le nouveau site internet !

Le site internet du Château des Lumières à Lunéville a fait peau neuve. Depuis ce mardi 31 octobre 2017, les internautes peuvent découvrir sa nouvelle ergonomie. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle poursuit ainsi la modernisation de ses outils numériques.

Le site internet du Château des Lumières à Lunéville, c'est une nouvelle version également adaptée aux tablettes et aux smartphones, c'est aussi la mise en avant des événements organisés tout au long de l'année au Château et un accès facilité aux informations pour les visites.

Cette action a entièrement été réalisée par des agents du Département de Meurthe-et-Moselle, propriétaire du site.

Il est à découvrir ici : <http://www.chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr/>

Rappelons qu'il est également possible de suivre l'actualité du Château des Lumières à Lunéville sur Facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/LunevilleChateaudesLumieres54>

CHÂTEAU DES LUMIÈRES LUNÉVILLE

VISITER LE CHÂTEAU AU PROGRAMME UN PEU D'HISTOIRE PARTENAIRES RECHERCHE

VIDÉO - 2 MINUTES POUR COMPRENDRE LE CHÂTEAU DES LUMIÈRES

AGENDA TOUTES LES SORTIES

01 AVR - 18 MAR

29 AVR - 31 DEC

29 AVR - 31 DEC

LE CHÂTEAU SUR FACEBOOK

Lundi 30 octobre 2017
[EXPOSITION] L'exposition « 10 ans d'acquisitions révélées » est exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 décembre. Profitez de ces dernières semaines supplémentaires pour (re)découvrir l'exposition - et voyagez dans « les coulisses du musée » pour remarquer le travail de reconstitution dû à l'incendie qui a ravagé le Château en 2003 et qui a détruit le musée et de nombreuses œuvres originales. Jusqu'au 31 décembre, 10h-12h / 14h-18h, fermé les mardis. Informations complémentaires : <http://www.chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr/fr/les-expositions/10-ans-dacquisitions-revelees.html> @ Piotr Dzumala